L'EFFET CULTURE
14, rue Paul Valentin 77410 Annet-sur Marne

06 10 22 74 07

leffetculture@gmail.com



fiche d'inscription 2027 pour séjours culturels

Ville du séjour: …..... date(s): …....

Civilité: □ Madame □ Monsieur

NOM: …....

Prénom: …....

Adresse: …....

Date de naissance: …....

Téléphone mobile : …..... Téléphone fixe:

Mail: …....

Souhaitez-vous une chambre individuelle ? □ OUI □ NON
Connaissez-vous une personne effectuant ce voyage avec qui vous accepteriez de partager la chambre ? □ OUI □ NON Indiquez son nom : ….....

Prix du voyage / personne : …..... €

Option taxi : €

Total du voyage : …..... €

Règlements :
□ par chèque □ en C.B. □ par virement □ en espèces

Nombre de paiements: □ 1 fois □ plusieurs fois **(joindre obligatoirement un échéancier)**

Conformément aux dispositions légales (règlement général sur la protection des données personnelles et loi n° 78.17 du 06/01/1978, consolidée le 12/12/2018, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés), **l'Effet Culture s'engage au respect et à la confidentialité des données personnelles fournies par ses adhérents**. En aucun cas, ces informations personnelles ne sont données, échangées ou vendues à des tiers.

date **signature**

échéancier de facture



Civilité: □ Madame □ Monsieur

NOM: ….....

Prénom: ….....

Adresse: ….....

Date de naissance: ….....

Téléphone mobile : …..... Téléphone fixe:

Mail: ….....

Ville du séjour: …..... date(s): ….....

Prix total du voyage : …..... €

Numéro de paiement	**date**	**Mode de règlement (chèque/ virement/ espèces)**	**montant**
Premier paiement **(acompte 25%)**			
Deuxième paiement			
Troisième paiement			
Quatrième paiement			
Cinquième paiement			
Sixième paiement			
Septième paiement			
Huitième paiement			
Neuvième paiement			
Dixième paiement			

date **signature**

En cas d'annulation, pour quelque motif que ce soit, l'acompte restera acquis à l'association.
S'il existe une possibilité de remplacement grâce à une liste d'attente, le solde du séjour sera remboursé à hauteur de 50% .
S'il n'y a pas de possibilité de remplacement, le séjour est entièrement dû.